ABDOU Avocats Associés

Management des risques — Défense globale
Hygiène-sécurité, pénal, social, environnemental

ET VOUS,
QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE ?

Opus de présentation

ÉVOLUTION

Le cabinet ABDOU Associés dispose de compétences reconnues dans la gestion globale des risques juridiques. Travaillant exclusivement pour les entreprises, nous intervenons de façon transverse en droit du travail, droit pénal du travail, droit de la sécurité sociale et droit de l'environnement avec une activité historique en matière d'accidents du travail et maladies professionnelles.

Mohamad ABDOU, titulaire d'un doctorat d'Etat portant sur le droit des maladies professionnelles en France et dans les pays de la CEE, soutenu en 1984, a été, avant de fonder le cabinet, l'un des précurseurs en matière de contentieux technique et général relatifs aux risques professionnels, avant de fonder le cabinet.

La structure a ensuite connu une croissance régulière en termes d'acquisition de clientèle. L'arrivée de Valéry ABDOU en 2008, assurant la gérance de la SELARL à compter de 2013, a été l'opportunité de faire évoluer nos domaines d'intervention en développant notamment notre offre à destination des compagnies d'assurance et de courtage.

À ce jour, saisis quotidiennement de problématiques juridiques complexes, nous conseillons, assistons et, le cas échéant, défendons nos clients en proposant une stratégie globale intégrant le risque pénal et prud'homal ainsi que les enjeux en droit de la sécurité sociale et droit de l'environnement, susceptibles de se rencontrer dans un même dossier.

Le cabinet ABDOU centralise, contrôle et maitrise l'ensemble des prestations sollicitées.

01. ORGANISATION

Le cabinet, avec ses douze collaborateurs, propose un fonctionnement par équipe. Deux équipes principales sont constituées en droit de la sécurité sociale et en droit du travail. Valéry ABDOU assure la direction des dossiers en droit pénal du travail et en droit de l'environnement.

Chaque interlocuteur ou entité dispose d'une ou deux personnes dédiées, connaissant tant la spécificité de l'activité en cause que les exigences organisationnelles de celle-ci, afin d'assurer une continuité dans le traitement des demandes, le suivi des procédures d'instruction en cours et la mise en état des contentieux.

Par ailleurs, et afin d'assurer pleinement sa mission, l'ensemble des membres du cabinet reste disponible pour répondre à toute sollicitation urgente dans les meilleurs délais.

Fort de la maîtrise de compétences juridiques et organisationnelles, le cabinet ABDOU a su être, et rester, le conseil privilégié de grands groupes et entreprises appréciant par ailleurs sa dimension familiale et sa disponibilité, en nous témoignant régulièrement de leur confiance.

02. RAYONNEMENT

Le développement du cabinet n'a jamais été exclusif de la préservation de sa dimension familiale. Historiquement basé à Lyon, le cabinet ABDOU Associés dispose d'un bureau sur Paris afin de conserver une proximité avec l'ensemble de ses clients.

Par ailleurs, la constitution d'un réseau national nous permet de disposer d'un relais de correspondant devant près de 50 juridictions, intégrant les DROM-COM.

La formation de ce réseau et sa stabilité, résultent de notre expérience dans l'appréciation tant de la disponibilité de nos correspondants que de leur réactivité pour la gestion de la mise en état des procédures, intégrant les Cours d'appel.

03. ACTIVITÉS CONTENTIEUSES

Le cabinet ABDOU Associés réalise des prestations de conseil et représentation en justice pour ses clients, dans les matières du droit social, droit pénal, droit de l'environnement avec une dominance pour le contentieux de la Sécurité sociale.

Assurant la représentation de ses clients devant les juridictions sur l'ensemble du territoire, le cabinet assure en moyenne entre 120 et 150 audiences par mois.

Contentieux en droit de la sécurité sociale

- inopposabilité, demande d'expertise, faute inexcusable,
- optimisation du taux de cotisation : contentieux de tarification, contestation taux d'incapacité,
- redressement, contentieux URSSAF, cotisations sociales.

Contentieux prud'homal

- relations individuelles : conditions d'exécution du contrat, motif de rupture du contrat, contestation des éléments de rémunération, situation de harcèlement,
- relations collectives : contentieux électoral, droit d'alerte, conflit collectif,
- burn-out, droit disciplinaire, rupture conventionnelle, inaptitude, préjudice d'anxiété...

Contentieux pénal

- infractions au code du travail : hygiène sécurité, délit d'entrave, responsabilité pénale mandataire social ...
- infractions au code pénal : blessures involontaires, homicide involontaire ...
- infractions au code de l'environnement : pollutions, ICPE, traitement des déchets ...

04. PARTENARIATS

- Référencement au sein de compagnies d'assurance et de courtage aux niveaux local et national,
- Partenariat avec des organisations patronales,
- Collaboration avec des associations professionnelles,
- Interventions dans les secteurs d'activités : chimie, transport, métallurgie, aéronautique, BTP, énergie, tertiaire, pétrochimie, agroalimentaire, intérim...

ABDOU Avocats Associés

www.cabinet-abdou.fr

Bureau de Lyon
12 quai Jules Courmont
69002 Lyon
04 72 83 77 77

Bureau de Paris
3 rue Washington
75008 Paris
contact@cabinet-abdou.fr